

DEPARTEMENT
DE LA
CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE ROYAN

REUNION DU 10 NOVEMBRE 1967

OBJET:

67005

Nouvelle dénomination du Groupe Scolaire de Perpigna

Le dix novembre mil neuf cent soixante sept, à 20 H.30, le Conseil Municipal de ROYAN, s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la Présidence de M. de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 6 novembre 1967.

Etaient présents: MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOCHE, MM. BUJARD, Dr. LANUSSE, MM. COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, NAULIN, BOUDEY, BROTEAU, GACHET, Mme BIDEAU, MM. OSQUIGUIL, VULTAGGIO, REIX, TETARD, STIPAL, NARTEAU, CAMBLONG.

Représenté : Dr. DOMECCQ par M. MATRAS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre du 5 septembre 1967, Mesdames de PERPIGNA ont demandé que leur nom ne soit plus attaché au nouveau groupe scolaire.

La Commission scolaire, réunie le 29 mai 1967 avait proposé la dénomination de "groupe scolaire Louis Bouchet" en hommage à ce Royannais, fondateur du mouvement de la Résistance à ROYAN et mort en déportation en 1945.

M. l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire, par lettre du 22 septembre 1967, a donné son accord de principe pour cette nouvelle appellation, ainsi que M. l'Inspecteur d'Académie de la Charente-Maritime (lettre du 16 octobre 1967).

Il est donc proposé au conseil municipal de donner au nouveau groupe scolaire de la rue du Château d'Eau, le nom de "Louis Bouchet".

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la proposition de la Commission Scolaire du 29 mai 1967,

Vu les avis favorables donnés par M. l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire et par M. l'Inspecteur d'Académie de la Charente-Maritime,

DECIDE :

- de donner au nouveau groupe scolaire "Filles et Garçons", construit rue du Chateau d'Eau, la dénomination de groupe scolaire "Louis Bouchet".

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



VU

ROCHEFORT-s/MER, le 25 NOV. 1967

Le Sous-Préfet,

[Handwritten signature]